

Justificatif généré le 19/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

19/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288157>

N° d'annonce :

19301514715694-2019J00980_2022-03-31

CULINIA PRODUCTION

Société à responsabilité limitée

28 Rue Brulefer, 93100 Montreuil

R.C.S. : BOBIGNY 432 755 486

Activité : services des traiteurs

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 31 mars 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)